Deuxième Année.— N° 86 CINQ CENTIMES *Jeudi 26 Mars 1896*

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr 50	9 fr	18 fr
AUTRES DÉPARTEMENTS	6 fr 50	12 fr	22 fr

Les abonnements sont reçus dans les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
On reçoit les annonces à ROUBAIX, 93, Grande-Rue, à TOURCOING, 12, Rue Desurmont, à LILLE, 28, Rue de Paves

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 24 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Ils se sont entretenus du débat sur l'impôt sur le revenu qui doit se poursuivre aujourd'hui devant la Chambre et on examine les diverses propositions ou projets de résolution qui ont été déposés.

LES ALLIÉS D'ORIENT

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de l'état des négociations engagées relativement aux affaires d'Egypte.

NOS ESCADRES

Le ministre de la marine a annoncé au conseil que cette année l'escadre du Nord ira pas comme à l'ordinaire ravitailler sur les côtes d'Espagne, elle se rendra sous peu de jours et avant les grandes manœuvres dans la Manche et le golfe de Gascogne, elle séjournera en rade de Rochefort ou auront lieu d'intéressantes expériences de ravitaillement.

De son côté, l'escadre active de la Méditerranée se rendra en croisière en Algérie.

Le *Bouvet* sera remplacé à la croisière en attendant qu'il arrive le *Duguay-Trouin* pour lui succéder, puis un nouvel effectif de la division de l'Atlantique.

LA RÉORGANISATION DU CONGO

Le ministre de l'agriculture a entretenu le conseil de certaines difficultés soulevées par l'interprétation de la loi de 1884 sur le réglementation des courses. Il soumettra ces questions au conseil supérieur des haras, qui sera réuni à bref délai afin de voir son avis.

LE CONGRÈS DES CHEMINS DE FER

Enfin le ministre des travaux publics a entretenu ses collègues des travaux du congrès international des chemins de fer. Il a fait savoir qu'il ne serait apporté qu'un petit nombre de modifications aux résolutions prises par la conférence de Berne en 1893.

LES INSCRITS MARITIMES

Paris, 24 mars.

Les inscrits des ports de guerre ont demandé au ministre de la guerre que leur soient appliquées les dispositions de la loi de 1889 sur le recrutement, qui permet à leur classe de demander à être dirigée vers les ports de guerre.

M. Lebaudy a saisi le ministre de la guerre de cette question, qui est très importante pour les marins, et qui, étant vivement ressentie par les marins, a été soulevée à plusieurs reprises par les députés.

Mais il est probable que le ministre de la guerre ne pourra pas donner satisfaction aux inscrits avant le vote du budget de la guerre.

GRÈVE DES TISSERANDS

Villefranche, 24 mars.

Le tissage [illegible] à Villefranche, Belleville, Lamure, Cercié, Thizy, Tarare, Cours et environs, qui occupe environ 10 mille ouvriers, est complètement arrêté depuis quelques jours par suite d'un mouvement général de grève.

Le mouvement a pris naissance à Villefranche, où les ouvriers tisserands, au nombre de 1,500, ont cessé le travail le 16 courant.

Les ouvriers se sont formés en syndicats et ont présenté à leurs patrons des demandes d'augmentation de salaires.

Ils ont obtenu satisfaction dans quelques ateliers, mais les autres ont refusé de satisfaire aux demandes des ouvriers.

Le mouvement s'est alors généralisé.

Les ouvriers tisserands ne sont pas syndiqués.

NOTRE MARINE

Le Havre, 24 mars.

Il y avait longtemps que notre matériel maritime n'avait pas fait parler de son perfection.

Les croiseurs *111* et *114*, de la défense mobile de Cherbourg, en tournée sur la côte ouest de la Manche, sont partis de Dieppe, [illegible], en route pour le Havre. Ils ont pu relâcher le même jour à Saint-Valery-en-Caux, par suite d'avaries à la chaudière du *111*.

Ne pouvant réparer ces avaries dans le port, ils ont appareillé hier 1[illegible] mars, remorqué le *114*, pour le Havre. Le *111* doit prendre le *114* à la remorque à la remorque afin de rallier Cherbourg, dès que le temps sera favorable.

Voilà donc encore un torpilleur [illegible] pour quelque temps.

DÉPLORABLE INCIDENT

Nancy, 24 mars.

Une nouvelle affaire dans laquelle seraient compromis plusieurs sous-officiers cause ici une pénible émotion.

La nuit dernière six hussards, pris de boisson, frappèrent à coups de sabre deux passants inoffensifs, ils furent arrêtés par une ronde d'agents de police et ces derniers furent, à leur tour, blessés par les agresseurs.

L'autorité militaire, mise au courant de ces faits déplorables, a ordonné une rigoureuse enquête.

THEATRE INCENDIÉ

Buenos-Ayres, 24 mars.

Ce soir, à l'issue d'une représentation au bénéfice des Italiens en Afrique, le théâtre Cervantès, à Rosario, a été la proie des flammes.

AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Nancy, 24 mars.

Le sergent-fourrier Boillot accuse maintenant de complicité un jeune Hongrois, employé à Paris, qui alla à Metz avec lui le 23 février dernier; mais l'instruction n'attache aucune importance à cette nouvelle déclaration de Boillot. Un mandat d'arrêt a été rendu en faveur de l'ancien sous-officier allemand Just Martin et Schwartzmann. Mais Just Martin a été maintenu en état d'arrestation pour port illégal d'uniforme militaire français, et Schwartzmann sera probablement retenu comme complice de vol par effraction de vieux galons.

MORT D'UN DEPUTE

Bayonne, 17 mars.

M. Lafont, député de la 1re circonscription de Bayonne, est mort, cet après-midi, à une heure. Il a succombé à la maladie qui le tenait depuis six mois, malgré les soins de la Chambre. Il appartenait à la gauche radicale.

USTENSILES EMPOISONNEURS

Paris, 24 mars.

A la suite de trois cas [illegible] mortels, le conseil municipal de la ville de Paris a voté un crédit de 10 mille francs pour les frais d'analyses et d'expertises de métal, [illegible] ustensiles en contact avec des substances alimentaires, et dans la composition desquels entrent une proportion [illegible] de plomb ou de zinc.

[illegible] M. Bouquet, [illegible] de la Seine, a déclaré que [illegible] ne pouvait approuver.

Je crois [illegible] que [illegible] de l'hygiène [illegible] la répression, [illegible] la fraude, [illegible] les [illegible] ».

LES ITALIENS EN AFRIQUE

Londres, 24 mars.

Une dépêche de Port-Said annonce que [illegible] Hadendoas [illegible] Kassala, avec [illegible] Italiens.

La [illegible] Kassala [illegible] Italiens.

Rome, 24 mars.

Le président du Conseil [illegible] général Baldissera, qui [illegible] avec le Négus.

Le général en chef a conféré avec MM. de Rudinì, Brin, Costa et le duc de Sermoneta.

Le ministère, tout en restant fidèle au programme de la paix a décidé d'opposer un refus formel à certaines exigences du Négus, comme à celles formulées par Ménélik demandant 2 millions en or, [illegible] indemnité de guerre.

LES AFFAIRES D'ESPAGNE

Madrid, 24 mars.

[illegible] l'Espagne [illegible] Cuba [illegible] Espagnols [illegible] Cuba [illegible] Espagnols [illegible] Cuba [illegible] Espagnols [illegible] Espagnols [illegible] Espagnols